



MICHEL SAPIN
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

BENOÎT HAMON
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 11 avril 2013
N° 542

Une nouvelle ambition pour l'insertion par l'activité économique

Suite à la décision du Premier Ministre de nommer la sénatrice Christiane DEMONTÈS à la tête du conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE), le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Michel SAPIN, et le ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, Benoît HAMON, ont procédé à l'installation officielle de l'instance renouvelée.

Les ministres ont porté l'ambition du Gouvernement pour l'insertion par l'activité économique, soulignant à quel point l'action de ce secteur est aujourd'hui essentielle dans la bataille pour l'emploi et la création d'activités durables au sein de l'économie sociale et solidaire.

Cette réunion d'installation a été notamment consacrée à la présentation du rapport commandé à l'inspection générale des affaires sociales et à l'inspection générale des finances sur le financement de l'IAE (téléchargeable sur : www.igas.gouv.fr ou www.igf.finances.gouv.fr). Ce rapport constitue une base de travail précieuse pour la réforme que le Gouvernement lance aujourd'hui. Il doit aboutir, à l'été, à de premières décisions sur les modalités de financement de ce secteur et à l'automne à une nouvelle stratégie de développement des structures d'insertion, au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Le Gouvernement souhaite aller vers un mode de financement plus simple, favorisant la coopération de tous les financeurs pour mieux ajuster le parcours et l'accompagnement aux difficultés réelles des personnes, ainsi qu'à la situation de la demande d'emploi dans les territoires. Il a chargé Christiane DEMONTÈS d'organiser rapidement un travail de concertation et d'échanges au sein du CNIAE, de façon à établir de façon partagée des recommandations quant aux grandes lignes de la réforme.

Ainsi, dans la suite du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le Gouvernement affirme sa volonté de renforcer le partenariat entre l'État et l'insertion par l'activité économique, en vue de mobiliser l'ensemble de nos forces pour permettre l'accès à l'emploi de tous.

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN – Vanessa PARODI : 01 49 55 31 02

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04